



Admission niveau bac

session 2008

un réseau

de 5 écoles publiques

une formation

d'ingénieurs multicompetences

ENI de BREST Electronique, Informatique, Mécatronique

ENI de METZ Génie Mécanique

ENI de SAINT-ETIENNE Génie Mécanique, Génie Civil

ENI de TARBES Génie Mécanique, Génie Industriel

ENI du VAL de LOIRE Génie Mécanique, Génie des Systèmes Industriels, Génie Electrique et Informatique Industrielle



Les ENI de Brest, de Metz, de Saint-Étienne, de Tarbes et du Val de Loire organisent en commun les épreuves de sélection pour le recrutement de leurs élèves en 1^{re} année.

Ce document est destiné à fournir les informations relatives aux différents modes d'admission pour la session 2008 et doit être conservé tout au long de la session.

Toute correspondance devra être adressée au

Service commun de recrutement
en 1^{re} année des ENI (SCREENI)
BP 1643 – 65016 TARBES cedex
tél : 05 62 44 27 05 - fax : 05 62 44 27 67
e-mail : recrut@enit.fr
web : www.enit.fr

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent lire attentivement les courriers reçus. Ils ne pourront en aucun cas faire état de leur ignorance des prescriptions qu'ils contiennent.

L'admission au concours est ouverte aux candidats titulaires ou engagés dans la préparation du baccalauréat série S ou STI.

Ecoles et compétences	Nombre de places 2007
ENI de Brest Electronique Informatique Mécatronique	140
ENI de Metz Génie mécanique	140
ENI de Saint-Etienne Génie civil Génie mécanique	30 80
ENI de Tarbes Génie mécanique Génie industriel	190
ENI du Val de Loire Génie Mécanique Génie des Systèmes Industriels GénieElectrique et Informatique Industrielle	100

Calendrier prévisionnel

	SERIE S	SERIE STI
Inscription et constitution des dossiers	20 janvier au 25 Mars 2008	
Retour des fiches d'inscription	4 Avril 2008	
Constitution et modification liste de vœux	20 janvier au 31 Mai 2008	
Epreuve écrite d'admission	mercredi 7 mai 2008 (après-midi)	mercredi 7 mai 2008 (matin)
Epreuve orale d'admission	28 Avril au 20 Mai 2008	mercredi 7 mai 2008 (après-midi)
Jury d'admission (publication des résultats) www.admission-postbac.org	3 Juin 2008	



Modalités d'inscription

Les modalités d'inscription sont communes aux deux voies d'accès (S et STI).

Les candidats s'inscrivent pour une ou plusieurs écoles, mais ils ne procèdent qu'à un seul acte de candidature.

Les candidats ne peuvent, pour une session donnée, s'inscrire que sur un seul des deux registres d'inscription :

- Candidats de la série S : concours programme série S
- Candidats des séries STI : concours programme série STI

► La pré-inscription

La pré-inscription s'effectue par Internet www.admission-postbac.org du 20 janvier au 25 Mars 2008. Ce site d'inscription, est commun aux ENI, à certaines formations d'ingénieurs recrutant au niveau bac et aux Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.

► Validation de l'inscription

Une fiche d'inscription pré-établie à partir des informations saisies est éditée par le candidat à l'issue de l'inscription. Cette fiche doit être retournée au SCRENI : le dernier délai de retour étant le 4 Avril 2008. Les modifications éventuelles seront portées en rouge, directement sur cette fiche par le candidat. Elle doit être accompagnée d'un chèque correspondant aux frais de dossier, chèque établi à

l'ordre de Monsieur l'agent comptable de l'ENI de Tarbes d'un montant de 90 € (20 € pour les boursiers).

La validation de l'inscription est consultable par Internet www.admission-postbac.org (un délai de 10 jours peut s'écouler entre la réception de la fiche et l'enregistrement de celle-ci).

IMPORTANT :

1. Ne pas attendre la dernière semaine pour s'inscrire (risque de saturation).
2. Les délais fixés doivent être rigoureusement respectés.
3. En cas d'échec ou d'abandon, les frais d'inscription et de dossier ne seront pas remboursés.
4. Les candidats, pour bénéficier d'un tiers temps supplémentaire pour l'épreuve écrite, doivent, en application de la circulaire 86-156 du 24/04/86, préparer un dossier médical qu'ils adresseront au rectorat de l'académie dans laquelle ils composeront.
5. Nul ne peut se présenter plus de 2 fois.
6. La liste des centres d'exams est consultable sur le serveur des inscriptions.
7. Pour les candidats série S qui résident à l'étranger :

Des centres d'exams pour les épreuves écrites pourront ponctuellement être ouverts à la demande conjointe d'un établissement et de plusieurs candidats.

Pour les candidats résidant au Maroc, seuls les élèves des lycées scolaires français à l'étranger (BO encart N° 38 du 17/10/2002) seront prioritaires pour passer les épreuves écrites au centre ouvert à RABAT Ils devront s'acquitter d'un droit de participation aux frais d'organisation des examens fixé à 360 dirhams.



ENI de BREST
CS 73862 - 29238 BREST
CEDEX 03
Tél. 02 98 05 66 00
Fax 02 98 05 66 10
Mél: scolarite@enib.fr
www.enib.fr



ENI de METZ
Ile du Saulcy
57045 METZ CEDEX 1
Tél. 03 87 34 67 16 ou 69 27
Fax 03 87 34 66 66
Mél: scolarite@enim.fr
www.enim.fr



ENI de SAINT ETIENNE
58, rue Jean Parot
42023 SAINT-ETIENNE
CEDEX 2
Tél. 04 77 43 84 04
Fax 04 77 43 84 29
Mél: scolarite@enise.fr
www.enise.fr



ENI de Tarbes
47, avenue d'Azereix
BP 1629 65016 TARBES
CEDEX
Service Commun de
Recrutement en 1^{re} année
des ENI (SCREENI)
Tél. 05 62 44 27 04/05
Fax 05 62 44 27 67
Mél: recrut@enit.fr
www.enit.fr



ENI Val de Loire
Rue de la Chocolaterie
BP 3410 - 41034 BLOIS
CEDEX
Tél. 02 54 55 84 01
Fax 02 54 55 84 35
Mél: eivl.accueil@univ-tours.fr
www.enivl.fr

Liste de vœux

A l'issue des inscriptions, chaque candidat doit établir une liste de vœux (même s'il n'a choisi qu'une formation). Cette hiérarchisation des vœux est confidentielle et modifiable jusqu'au 31 Mai 2008. Au delà de cette date, aucune modification ne pourra être réalisée.

Admission des candidats

Série S

► Les épreuves de sélection
Les épreuves de sélection sont les suivantes :

	Durée	Coefficient
Examen du dossier scolaire (/20)		3
Entretien (/20)	30 mn	3
Epreuve écrite (/20)	3 h	4
Total		10

L'examen du dossier scolaire prend en compte les notes de la classe de première, les notes des 2 premiers trimestres de terminale.

L'entretien, destiné à apprécier la motivation et les aptitudes des candidats aura lieu dans une des ENI (déterminée par le candidat au moment de l'inscription) entre le 28 Avril et le 20 Mai 2008.

L'épreuve écrite aura lieu le mercredi 7 mai 2008 dans un centre d'examen choisi par le candidat au moment de l'inscription (liste des centres d'examen disponible sur le site Internet des inscriptions). Elle est commune avec les épreuves du GEIPI. Elle porte sur les programmes des enseignements obligatoires de terminale S en mathématiques et physique-chimie.

Les candidats seront convoqués individuellement pour l'épreuve écrite et pour l'entretien.

IMPORTANT

Les candidats qui ne postulent que pour une ENI devront obligatoirement passer l'entretien dans cette ENI.

L'admission est subordonnée à l'obtention du baccalauréat. L'épreuve écrite prend pour partie la forme de Q.C.M.

► Intégration dans les écoles

La répartition des candidats admis est effectuée selon l'ordre de mérite et en fonction des écoles choisies.

Série STI

► Les épreuves de sélection
Les épreuves de sélection sont les suivantes:

	Durée	Coefficient
Examen du dossier scolaire (/20)		3
Entretien (/20)	30 mn	3
Epreuve écrite (/20)	3 h	4
Total		10

L'examen du dossier scolaire prend en compte les notes de la classe de première, les notes des 2 premiers trimestres de terminale.

L'entretien, d'une durée de 30 minutes aura lieu dans une des ENI (déterminée par le candidat au moment de l'inscription).

L'épreuve écrite aura lieu le mercredi 7 mai 2008 dans une des ENI. Elle porte sur les programmes des enseignements obligatoires de terminale STI en mathématiques, mécanique, physique et chimie.

Les candidats seront convoqués individuellement pour l'épreuve écrite et pour l'entretien.

IMPORTANT

Les candidats qui ne postulent que pour une ENI devront obligatoirement passer l'entretien dans cette ENI.

L'admission est subordonnée à l'obtention du baccalauréat. L'épreuve écrite prend pour partie la forme de Q.C.M.

► Intégration dans les écoles

La répartition des candidats admis est effectuée selon l'ordre de mérite et en fonction des écoles choisies.